



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 04 juin 2025

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 04 juin 2025

Présidence : Monsieur Pedro Gaspar (vice-président)

Préavis n° 33/25 : Modification du règlement du Conseil général de Valeyres-sous-Rances

Le Conseil Général décide :

- D'adopter les modifications du règlement du Conseil général de Valeyres-sous-Rances suite à l'amendement, avalisé par le Conseil, présenté par Eric Bornand : « Art. 34 al. 2 Cette commission (gestion-finances) est composée de 5 membres minimum au lieu des 3 membres minimum proposés dans cet article ».

Ainsi délibéré en séance du 04 juin 2025

Le vice-président
Pedro Gaspar



La secrétaire
Catherine Fiaux